

Association Diocésaine

de Blois

Communiqué de presse

Comme chaque année, l'approche du Temps Pascal est le moment pour l'Eglise catholique de Blois de faire appel à la générosité des chrétiens en lançant
sa campagne 2018 de collecte du Denier de l'Eglise

Cette collecte représente toujours **la part la plus importante des recettes courantes de l'Association diocésaine de Blois (60%)**. C'est dire le poids qu'elle occupe dans la vie matérielle de l'Eglise et l'enjeu qu'elle représente !

« Je soutiens mon Eglise. Je fais un don ! »

C'est le slogan direct de cette campagne qui met l'accent sur la vie de l'Eglise (la communauté des membres qui la composent) et sur la nécessité de lui donner les moyens matériels d'assurer son existence et donc les moyens de mener sa mission. Une série de visuels : un baptême, un couple de mariés, une foule sur le parvis d'une église racontent la vie des chrétiens qui constituent cette communauté.

La campagne 2018 se déroulera de la manière suivante :

- **Par affichage à partir du 28 mars prochain,**
 - * sur les abris-bus de Blois et de Romorantin-Lanthenay,
 - * sur des panneaux grands formats à Blois, (8 m² proches des feux de signalisation),
 - * dans les commerces du centre-ville de Blois et de Vendôme.
- **Par un courrier personnel de l'évêque de Blois dans les jours qui précèdent Pâques,** à destination des 7 200 donateurs réguliers du Denier de l'Eglise (fichier de l'Association diocésaine de Blois),
- **Par un appel aux dons de l'évêque** (document 'tout-en-un' qui contient un message de l'évêque, une enveloppe retour et un bon de participation) qui sera distribué à 37 000 exemplaires dans tout le département avec le supplément TV du quotidien la Nouvelle République dans son édition du Samedi Saint.

Notez que le numéro de téléphone dédié a été supprimé et qu'il a été remplacé par une adresse courriel : dons@catholique-blois.net

Pour soutenir ses communautés l'Eglise a besoin de maintenir un niveau de recettes suffisant. Même si cela est moins marqué, le montant de la collecte et le nombre de donateurs ont diminué entre 2016 et 2017. Chaque don compte, même modeste. Nous recherchons de nouveaux donateurs. C'est pourquoi nous avons toujours plus besoin de l'aide précieuse des médias !

Par avance, merci pour votre collaboration.

Quelques commentaires et compléments d'information sur la campagne

Notre souhait est d'apporter des informations d'ordre général sur notre collecte diocésaine et sur la vie de l'Eglise. C'est pour cela que nous voulons vous communiquer ce dossier.

Remarques sur la campagne :

- La campagne de collecte du Denier de l'Eglise a été orchestrée par l'économat diocésain avec l'aide du service communication du diocèse et avec l'appui technique de la graphiste Marion Guillaume. L'Association diocésaine de Blois a à cœur de collaborer avec des partenaires locaux, c'est pourquoi elle a fait appel cette année encore à l'Imprimerie Saint François, au routeur Sologne-Routage, à l'afficheur Loire-Vision et à NR Communication.
- L'Association diocésaine de Blois offre une large gamme de moyens de paiement du Denier de l'Eglise : par chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Blois (grâce au coupon et à l'enveloppe retour), par la mise en place d'un ordre de prélèvement (mandat SEPA), par le règlement en ligne par carte bancaire sur le site diocésain.

En 2018, la nouvelle campagne met l'accent sur la vie de la communauté des chrétiens dans le diocèse de Blois (c'est-à-dire le département de Loir et Cher) et sur la nécessité de donner les moyens matériels aux communautés paroissiales pour délivrer leur message, être présentes dans les villes et les campagnes, *etc.*

Pour assurer sa mission, l'Eglise a besoin des fidèles :

Selon l'article 2 de ses statuts, l'Association diocésaine de Blois a « pour but de subvenir au frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'évêque » (...). L'article 3 précise selon quelles modalités. Trois postes importants mobilisent une grande partie des recettes de l'association :

- le traitement et la protection sociale des prêtres, incluant l'accueil des prêtres âgés au sein de la Petite Unité de Vie – Maison Charles de Blois à Blois, ou dans d'autres institutions,
- la construction, l'entretien, et les réparations du patrimoine immobilier nécessaire à l'exercice du culte (logement des prêtres, salles de réunion, lieux de culte construits après 1905),
- les salaires et charges du personnel laïc.

Quelques repères chiffrés à titre d'exemples :

Les dons par prélèvements représentent près de 20 % du total de la collecte annuelle. Alors que les dons « en ligne » *via* la page sécurisée du site internet représentent un peu plus de 7 %. Ces deux modes de paiement assurent un revenu régulier dans la trésorerie diocésaine, c'est précieux. Mais depuis deux ans, ils n'ont pas augmenté. De plus le nombre de donateurs continue de diminuer, il est donc essentiel d'en trouver des nouveaux. Le don moyen est assez élevé et témoigne de la très grande générosité des bienfaiteurs.

Année	2014	2015	2016	2017
Montant brut collecté en €	1 107 682	1 150 000	1 142 000	1 107 000
Nombre de donateurs	4511	4510	4010	3910
Don moyen en €	246	255	285	284

Plus d'informations sur notre site : <http://www.catholique-blois.net/>

Dons en ligne : <http://dons.catholique-blois.net/>